

Vos communes

CHASSE-SUR-RHÔNE/CHUZELLES/SEYSSUEL

Les services de police municipale mutualisés

Martine ARPINO



Les maires des trois communes ont signé la convention de mutualisation, en présence du major de la gendarmerie et des agents de police municipale. Photo Le DL /Martine ARPINO

Mercredi 13 janvier, à la mairie de Seyssuel, les maires de Chasse-sur-Rhône, Chuzelles et Seyssuel étaient réunis pour signer la convention de mutualisation renforcée entre les agents de la police municipale, pour une durée d'un an. Une convention existait déjà entre Seyssuel et Chasse-sur-Rhône, elle s'est ainsi étendue à Chuzelles.

À quoi sert une telle mutualisation ? Cette convention permet de remédier aux difficultés que connaissent les communes de petite et moyenne taille dans la gestion de leur service de police municipale. Elle détermine les modalités des interventions groupées des polices municipales.

Les quatre agents, deux à Chasse-sur-Rhône, un à Chuzelles et un à Seyssuel, pourront intervenir en renfort dans chaque commune. Par exemple, pour effectuer des contrôles routiers ou encadrer certains événements. Des réunions périodiques permettront de cibler ces missions mutualisées. Cette mutualisation prendra effet deux heures par semaine. Une durée qui pourra être augmentée ou diminuée en cas de nécessité.

« Les agents seront en plus grande sécurité lors de certaines missions », soulignent les trois édiles. Frédéric Belmonte, maire de Seyssuel, d'ajouter : « Parfois, il y a des refus d'obtempérer lors de contrôles routiers, la mutualisation va sécuriser nos agents. Dans nos territoires ruraux, la présence des policiers municipaux est très appréciée. » Et Christophe Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône, d'enclamer : « Renforcer la coordination entre nos polices municipales, c'est renforcer la sécurité pour nos habitants et pour les agents eux-mêmes. Intervenir à quatre au lieu de deux permet d'effectuer de nouvelles missions, de manière plus efficace et sécurisée. » L'élu rappelle : « Nous faisons partie des pionniers du dispositif au niveau de l'agglomération. La population augmente, de même que le sentiment d'insécurité, avec notamment des cambriolages ou des dépôts sauvages d'ordures. »

Nicolas Hyvernats, maire de Chuzelles, conclut : « Cette convention est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois. Cela ne peut qu'apporter du mieux au niveau du quotidien sur le territoire de la commune. On pourra résoudre plus rapidement certains problèmes. »

« Les polices municipales ont un rôle essentiel de tranquillité publique et une vraie relation de proximité avec les habitants. Il faut leur donner les moyens d'agir avec plus d'ampleur. Cela marche, comme le prouve l'extension avec Chuzelles »

Christophe Bouvier, maire de Chasse-sur-Rhône